BIENVILLE – LE VILLAGE

Bulletin municipal n°23
Mai 2015

SOMMAIRE

1.Le mot du Maire Page 2

2.La rétrospective de l'année 2014 Pages 3 à 10

3.Les travaux réalisés en 2014 Pages 11 à 18

4.Le compte administratif commune 2014 Pages 19 et 20

5.Le compte administratif eau 2014 Page 21

6.Les projets pour 2015 Page 22

7.L'état civil 2014 Page 23

8.Les informations diverses Pages 24 à 37

9.Les associations du village et les entreprises Page 38

Le Bulletin est consultable également sur le site :

www.agglo-compiegne.fr/Bienville.aspx

LE MOT DU MAIRE

Bienvilloises, **B**ienvillois,

C'est avec beaucoup de joie que je vous retrouve au travers de cet édito 2015.

Voici plus d'un an, vous nous avez confié la direction des affaires communales… et tant de choses se sont passées depuis !

Comme nous l'avions annoncé lors de notre profession de foi, la baisse des dotations de l'Etat et des subventions engendrent un ralentissement dans la réalisation de certains projets.
Néanmoins, les commissions mises en place travaillent pour apporter les éléments nécessaires à leur avancement.
Les idées ne manquent pas, il faut maintenant, malgré les restrictions, faire tout notre possible pour les concrétiser.

Nous avons pu constater, grâce aux travaux effectués dans notre salle multifonction, une hausse des réservations, tant par les Bienvillois que par les personnes extérieures à la commune.

Comme prévu, le renforcement en eau potable rue de la Ferme a été exécuté : nous allons donc pouvoir maintenant réaliser les travaux d'enrobé.

Le taux de fréquentation lors des cérémonies ponctuelles et manifestations diverses, tout au long de l'année, a révélé que la population pouvait être au rendez-vous lorsqu'elle se voyait offrir de la diversité dans les festivités proposées.
J'en veux pour preuve, la brocante avec apéritif musical, la kermesse de l'école, l'animation du 14 juillet *(avec cette année la possibilité de faire un tour de calèche dans le village),* une exposition mycologique et, grâce à l'initiative d'un élu, la classe de M. PELLETIER a pu se rendre au Lycée Charles de Gaulle, à l'occasion de la semaine du Goût, afin de découvrir l'art culinaire.

Pour la première fois dans notre commune, les Tréteaux Cosaciens nous ont fait passer une excellente soirée de divertissement lors d'une représentation intitulée *« Panique avant l'heure ».*
L'équipe communale pense renouveler ce genre d'attraction afin d'insuffler aux administrés les moyens de se divertir plus fréquemment.

Nous avons l'ambition d'initier d'autres projets, qui viendront en cours du mandat compléter les services existants et améliorer la qualité de vie de tous les habitants de notre village en préservant son cadre vie.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne lecture.

Claude DUPRONT
Maire de Bienville

RÉTROSPECTIVE DE 2014

Repas de l'association des Cheveux Blancs avril 2014

Au mois d'avril 2014, l'association des cheveux blancs a organisé un repas. Une animation était assurée par la « Tiote chorale de Ribécourt ».

Cérémonie du 08 mai 2014

La cérémonie du 08 mai a eu lieu aux Monuments aux Morts en la présence de l'Harmonie et de nombreux Bienvillois.

Brocante et fête du village mai 2014

Le samedi 17 mai, la municipalité a organisé un apéritif concert avec l'Harmonie. Le dimanche, la brocante ainsi qu'une exposition de voitures anciennes à la salle multifonction. L'Harmonie était également présente le dimanche après-midi.

Kermesse de l'école juin 2014

Exposition des dessins réalisés par les enfants dans la salle multifonction. Beau travail !

Animation du 14 juillet 2014

La municipalité a ouvert le préau de l'école au public pour diverses activités ludiques, suivies d'un pique-nique pris en commun.
Petits et grands ont profité d'une promenade en calèche, sous un beau soleil.

Exposition de champignons à la salle multifonction octobre 2014

Mr FEDASZ, président de l'association des crinquineurs a organisé avec son équipe une exposition de champignons dans la salle multifonction.

Semaine du goût au Lycée Charles de Gaulle octobre 2014

En octobre, les élèves de Mr PELLETIER sont allés au lycée Charles de Gaulle pour réaliser un atelier de pâtisserie dans le cadre de la semaine du goût.

Halloween début novembre 2014

Petits et grands se sont déguisés pour le défilé d'Halloween organisé par les Petits Ecoliers de Bienville.

Cérémonie du 11 novembre 2014

La cérémonie du 11 novembre a revêtu cette année un caractère particulier, le centenaire du début de la grande guerre.
Pour la circonstance, l'Harmonie officiait en costumes d'époque.

Repas de l'association des Cheveux Blancs novembre 2014

Un deuxième repas a été organisé par l'association des Cheveux Blancs, Mr OLIVEIRA nous a fait part de sa démission de président de l'association.

Noël des enfants le 15 décembre 2014

Noël des enfants offert par la municipalité : cinéma, distribution de bonbons, concert de chants de Noël par l'Harmonie Municipale, balade en calèche.

Goûter des anciens du village le 17 décembre 2014

Un goûter a été offert aux anciens du village. Les boissons et les gâteaux ont été réalisés par les élus. L'animation était assurée par la « Tiote chorale de Ribécourt ».

Vœux du Maire 2015

Les vœux du Maire en présence des élus de la commune et de l'ARC, de nombreux Bienvillois étaient présents.

Concert de l'Harmonie pour les Bienvillois le 17 janvier 2015

L'Harmonie de Bienville avait convié les habitants pour son concert annuel, son succès ne s'est pas une fois de plus démenti.

Représentation théâtrale par les Tréteaux Cosaciens le samedi 21 Février 2015

L'association de Choisy-au-Bac « Les Tréteaux Cosaciens » s'est produite gracieusement dans la salle multifonction pour la représentation théatrale.

« Panique avant l'heure ».

TRAVAUX ET ACHATS RÉALISÉS EN 2014

Pose de bordures et ralentisseurs voirie Saint Simon : coût = 12 818 €

Un ralentisseur a été installé voirie St Simon, il permet également de diriger les eaux pluviales vers les fossés du marais.

Remplacement des fenêtres et des portes non isolées à la salle multifonction : coût = 22 416 €

Certaines portes et fenêtres n'étaient pas encore en double vitrage à la salle multifonction : ces travaux permettront des économies de chauffage.

Installation du chauffage au gaz avec radiateurs à la salle multifonction : coût = 42 723 €

L'installation du chauffage central au gaz permet une régularité de la température et surtout est beaucoup moins bruyant.

Isolation et abaissement du plafond à la Salle multifonction : coût = 18 096 €

Les plafonds de la salle multifonction ont été abaissés, apportant davantage de confort thermique et phonique.

Rénovation de la peinture du hall d'entrée principal de l'école : coût = 924 €

Le hall d'entrée de l'école a enfin été repeint !

Rénovation de l'ensemble du marquage au sol dans le village : coût = 2 542 €

Les différents travaux sur la chaussée du village avait effacé la plupart du marquage au sol, important pour la circulation et la sécurité.

Rénovation des panneaux de signalisation détériorés et pose de nouveaux : coût = 267 €

Certains panneaux ont été réparés et d'autres ont été achetés et posés.

Restauration et pose du tableau d'affichage rue de Fauvillé : coût = réalisé par l'agent communal et les adjoints

Pour une meilleure communication le deuxième panneau d'affichage a été installé rue de Fauvillé.

Renforcement du réseau d'eau potable rue de la Ferme : coût = 30 620 €

Avant les travaux de voirie, les canalisations d'eau ont été renforcées.

Amélioration et création des massifs de fleurs : coût = réalisé par les Adjoints

De nombreux massifs ont été créés cet hiver et au printemps.
Vous allez pouvoir en profiter dès cet été.

Création d'un avaloir impasse de l'Aronde : coût = 2 382 €

Pour empêcher les inondations dans le sous-sol d'un riverain, un deuxième regard a été créé, impasse de l'Aronde.

Rebouchage des trous sur les routes du village : coût = 1 152 €

Divers trous ont été réparés avec de l'enrobé à froid. Ici, une réparation plus importante a nécessité l'utilisation d'un enrobé à chaud, rue de la Prêche.

Achat d'un ordinateur portable pour la mairie : coût = 648 €

Un ordinateur portable a été acheté pour les besoins de la mairie.

Achat d'une nouvelle tondeuse : coût = 785 €

Un nouvelle tondeuse a été achetée, l'agent communale a ainsi du matériel neuf pour travailler.

Achat d'un nouveau lave-vaisselle pour la salle multifonction : coût = 1548 €

Remplacement de l'ancien lave-vaisselle de la salle multifonction qui était défectueux.

Rénovation des inscriptions sur le Monument aux Morts : coût = 0 € (Bénévoles)

L'ensemble des inscriptions du Monument aux Morts ont été rénovées.

COMPTE ADMINISTRATIF

Le compte administratif 2014 de la commune

Résultat excédentaire en fonctionnement : + 24 677.36 Euros

Résultat déficitaire en investissement : - 1 414.48 Euros

GED

060047
TRES. COMPIEGNE MUNICIPALE

Hélios
Le Trésor Public au Service du Secteur Local

II–1
Exercice 2014

31000 –BIENVILLE

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	*SECTION DE FONCTIONNEMENT*	*TOTAL DES SECTIONS*
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	187 934,00	312 965,31	500 899,31
Titres de recettes émis (b)	111 506,68	244 100,35	355 607,03
Réductions de titres (c)	0,00	87,87	87,87
Recettes nettes (d = b –c)	111 506,68	244 012,48	355 519,16
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	187 934,00	312 965,31	500 899,31
Mandats émis (f)	112 921,16	219 732,79	332 653,95
Annulations de mandats (g)	0,00	397,67	397,67
Dépenses nettes (h = f –g)	112 921,16	219 335,12	332 256,28
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d –h) Excédent		24 677,36	23 262,88
(h –d) Déficit	1 414,48		

22
HELR46–11D111.V1

COMPTE ADMINISTRATIF

Les recettes de fonctionnement en 2014

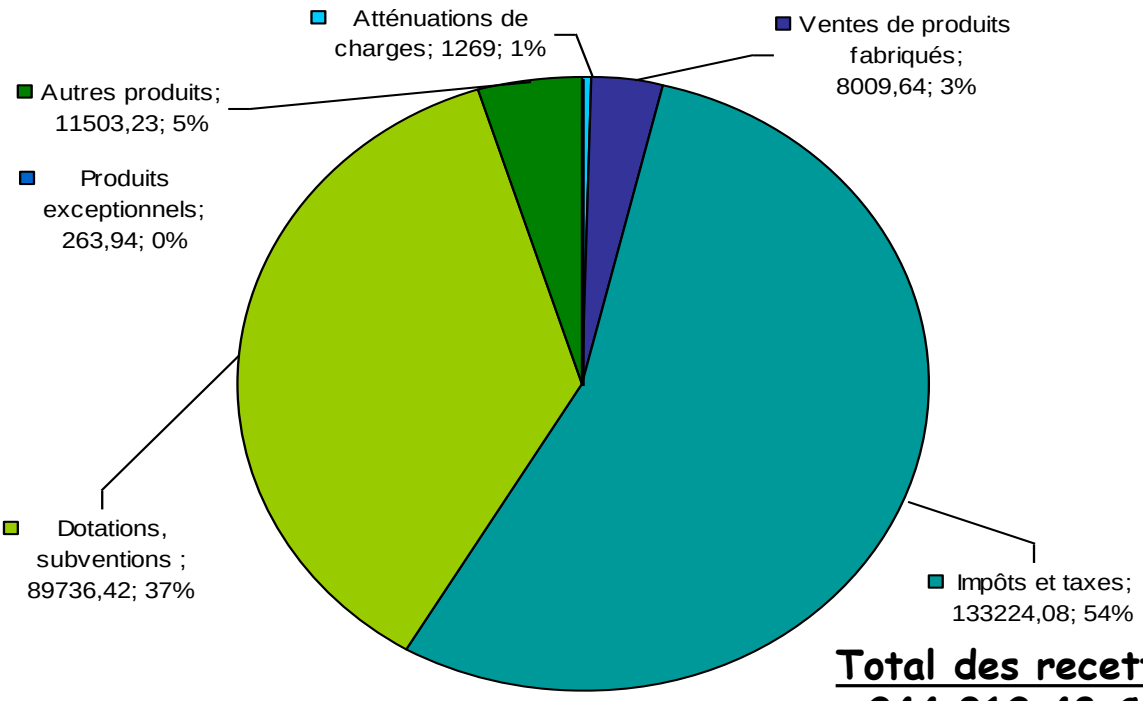

Total des recettes 2014 : 244 012.48 €, donc un excédent de 24 677.36 €

Les dépenses de fonctionnement en 2014

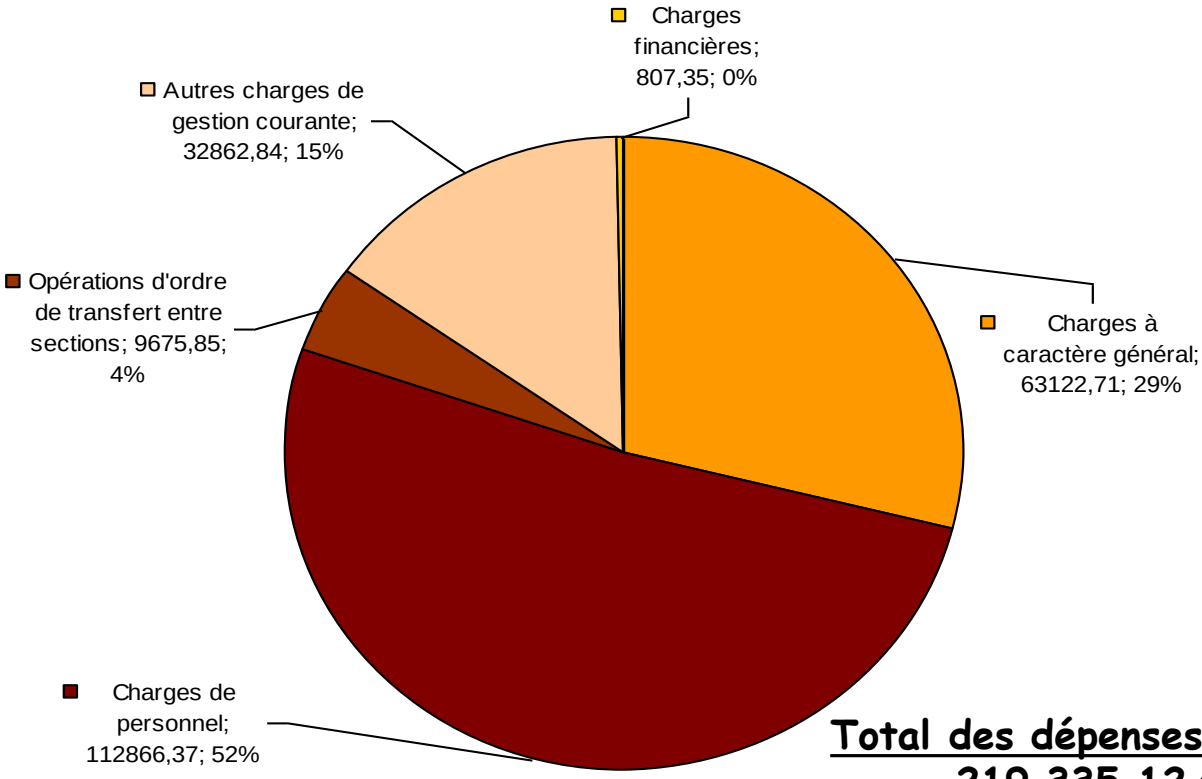

Total des dépenses 2014 : 219 335.12 €

COMPTE ADMINISTRATIF

Le compte administratif 2014 pour l'eau

Résultat excédentaire en fonctionnement : + 20 220.03 Euros

Résultat déficitaire en investissement : - 28 202.19 Euros

GED

060047
TRES. COMPIEGNE MUNICIPALE

Helios
Le Trésor Public au Service du Secteur Local

II–1
Exercice 2014

31200 –SERVICE EAUX BIENVILLE

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	*SECTION DE FONCTIONNEMENT*	*TOTAL DES SECTIONS*
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	84 307,57	101 393,20	185 700,77
Titres de recettes émis (b)	8 645,50	79 069,39	87 714,89
Réductions de titres (c)	0,00	5 693,41	5 693,41
Recettes nettes (d = b –c)	8 645,50	73 375,98	82 021,48
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	84 307,57	101 393,20	185 700,77
Mandats émis (f)	36 847,69	53 155,95	90 003,64
Annulations de mandats (g)	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (h = f –g)	36 847,69	53 155,95	90 003,64
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d –h) Excédent		20 220,03	
(h –d) Déficit	28 202,19		7 982,16

22

HELR46–11D111.v1

PROJETS POUR 2015

- Remise en état des peintures intérieures de la salle multifonction

- Création d'une aire de jeux pour les jeunes enfants

- Réfection complète de la rue de la Ferme

- Lancement d'une étude pour la réfection complète de la rue de l'Ormeau

- Poursuite du projet de City Stade

- Etude pour la construction d'un nouveau local technique

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- Clément BERTHIER né le 14 août 2014
- Arthur BODIOT né le 16 juin 2014
- Florian BURET né le 18 septembre 2014
- Adriano SARAIVA né le 24 août 2014

MARIAGES

- Philippe MOLIN et Hélène YOTEAU le 07 juin 2014
- Benoit NEUILLET et Carine MAILLY le 02 août 2014

DÉCÈS

Transcription de décès :

- Philippe ROLLOT décédé le 28 mars 2014

Décès :

- Philippe ANCELLIN décédé le 09 octobre 2014

INFORMATIONS DIVERSES

SECRÉTARIAT MAIRIE

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :
Mardi de 16h30 à 18h30
Vendredi de 16h30 à 18h30
Le 1er samedi de chaque mois 10h00 à 12h00

COORDONNEES :
13, rue de l'Ormeau
60280 BIENVILLE
TEL : 03.44.83.21.50
FAX : 03.44.83.20.65
E-mail :
MAIRIE.BIENVILLE@wanadoo.fr

❖ **L'équipe paroissiale informe les Bienvilloises et les Bienvillois qu'une messe est célébrée tous les derniers samedis du mois en l'église de la commune à 18 H 30.**

RAPPELS DIVERS

Nous rappelons aux personnes qui sont ou qui seraient intéressées pour être nourrice agréée de se manifester en mairie. Des demandes sont régulièrement déposées en mairie par des parents.

Nous rappelons aux Bienvilloises et Bienvillois qu'il est de la responsabilité des propriétaires de tailler ou d'élaguer les arbres et taillis qui dépassent fortement sur la voie publique. L'objectif est d'assurer un minimum de propreté et de sécurité.

Nous rappelons aux Bienvilloises et Bienvillois que toutes modifications sur les habitations ou clôtures sont soumises à l'obtention d'une autorisation de travaux ou d'un permis de construire.

Bonjour,

Les détecteurs de fumées sont obligatoires à compter du 8 mars 2015.

Le décret du 5 février 2015 pris en application de la loi Alur précise que la fourniture et l'installation de ces détecteurs de fumées relève de la responsabilité du bailleur. L'entretien relève quant à lui de la responsabilité du locataire.

Je me tiens à votre disposition pour tous les renseignements complémentaires.

Bien cordialement

Alain Dehaudt
Directeur de l'ADIL - Espace INFO→ ENERGIE de l'Oise
17 rue Jean Racine - 60000 Beauvais
Tel 03.44.48.61.30 - fax 03.44.45.46.74
Ligne directe: 03.44.48.21.44 - portable 06.30.27.89.50
Site internet: www.adil60.org

Accession :

Comment choisir un prêt immobilier quand l'emprunteur est confronté à plusieurs propositions ?
Le taux d'intérêt n'est que l'une des composantes du prêt. Un écart de taux d'intérêt de 0,10% ne représente que 5 à 6 euros pour 100000 euros empruntés.

· Quelles autres questions se poser ?
· Le coût et le fonctionnement des assurances décès-invalidité et perte d'emploi : garanties et exclusions
· L'adaptabilité des mensualités : modulation et lissage du prêt
· Garanties : hypothèque et cautionnement
· Durée : ne pas oublier les durées « intermédiaires » de 18,19,21 ou 22 ans

L'ADIL réalise des simulations financières pour aider les accédants à préparer leur projet
Pour en savoir plus : ADIL 60 : 03.44.48.61.30 . www.adil60.org

Conseil info énergie :

On peut diminuer la température de chauffe d'un logement la nuit de 3° soit une température de 16°.
Le gain énergétique constaté du fait de cet « éco-geste » est en moyenne de 62 EUR par an.

Pour en savoir plus : espace info énergie de l'ADIL : 03.44.10.82.27 . 03.44.48.61.30
Bien cordialement.

ENTREPRISES, PARTICULIERS, ARTISANS, COMMERCANTS, COLLECTIVITES LOCALES, PROFESSIONS LIBERALES, AGRICULTEURS

PARTAGE TRAVAIL contribue au développement des compétences en proposant des travaux réalisés par des personnes en recherche d'emploi :
-Manœuvre, manutention, entretien d'espaces verts, aide au secrétariat, aide en cuisine …
-SERVICES A LA PERSONNE : ménage, repassage, garde d'enfants, préparation des repas, jardinage, petit bricolage, garde d'animaux domestiques (50 % de déductions fiscales)
-AUTRES SERVICES : peinture, papier peint, petite maçonnerie, petite manutention, aide au déménagement, entretien des monuments funéraires…
Vous fournissez le travail, les matériaux et matériel, PARTAGE-TRAVAIL se charge de toutes les formalités administratives.
Réactivité : réponse sous 24h
Simplicité : aucune formalité administrative
Souplesse : aucune contraire de durée et de fréquence

PARTAGE TRAVAIL
3 Rue de l'Anthémis
60200 COMPIEGNE
TEL 03 44 86 42 82

Bureaux ouverts de 9h à 12h30 et de 14h à 16h45
accueil@partagetravail60.fr
www.oiseserviceplus.fr

ameli.fr : chacun y trouve son compte

Aujourd'hui dans l'Oise, grâce à leur compte personnel et gratuit, plus de 200 000 assurés gèrent facilement et efficacement leurs démarches de santé depuis le site internet de l'Assurance Maladie, ameli.fr. Et le succès ne se dément pas avec plus de 2 700 nouvelles adhésions par mois.
Alors, plus d'hésitation ! Créez votre compte ameli et effectuez vos démarches de chez vous !

Le compte ameli : tout un univers de services en ligne…

En ouvrant gratuitement son compte personnel sur ameli.fr, chacun peut gérer son dossier d'assuré, 24h sur 24 et 7 jours sur 7 :

- suivre ses remboursements de soins et d'indemnités journalières,
- contacter un conseiller Assurance Maladie,
- télécharger une attestation de droits ou d'indemnités journalières,
- suivre la fabrication de sa carte Vitale,
- télécharger son relevé fiscal,
- consulter l'historique de ses arrêts de travail…

Le compte ameli permettra également très bientôt de déclarer en ligne la naissance de son enfant.
En 2014 dans l'Oise, plus de 172 000 attestations de droits et 104 000 attestations d'indemnités journalières ont ainsi été téléchargées depuis le compte ameli.

...et une plus grande proximité

Et pour encore plus de proximité, téléchargez gratuitement l'application « mon compte ameli », pour accéder en toute sécurité, n'importe où et à n'importe quel moment aux nombreux services à partir d'un Smartphone. Cette application, en évolution constante, permet de retrouver en situation de mobilité les principaux services réservés aux seuls adhérents du compte sur internet.
Le compte mobile dans l'Oise, c'est plus de 11 000 utilisateurs en 2014 et 35 000 connexions.

L'Assurance Maladie
OISE

Communiqué de presse

Avec le « compte ameli », commandez votre Carte Européenne d'Assurance Maladie sans bouger de chez vous

Vous prévoyez bientôt un séjour dans un pays d'Europe*? Avant de partir, pensez à vous munir de la Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM).

En cas de problème médical, elle vous permettra de bénéficier d'une prise en charge sur place de vos éventuels soins, selon la législation et les formalités en vigueur dans le pays de séjour :

- soit vous n'aurez pas à faire l'avance de vos frais médicaux,
- soit vous devrez faire l'avance de vos frais médicaux. Vous serez alors remboursé sur place par l'organisme de sécurité sociale de votre lieu de séjour.

Pour commander votre CEAM, connectez-vous sur le site gratuit et sécurisé de l'Assurance Maladie, www.ameli.fr, rubrique « mon compte » :

-*Vous avez déjà créé votre compte* ? Indiquez votre numéro de sécurité sociale ainsi que votre code d'accès personnel pour vous identifier et commander votre CEAM,

-*Vous avez oublié votre code personnel ou vous n'avez pas encore créé votre compte* ? Cliquez sur le lien « je demande mon code provisoire ». Un code provisoire vous sera adressé par voie postale dans les 10 jours.

- Le compte ameli : Un geste simple qui vous évite un déplacement ou un appel téléphonique -

COURS DE SELF-DEFENSE
Krav-Maga

Un cours de self-defense mixte (exercices cardio et renforcement musculaire, mise en situation, savoir gérer une agression) est dispensé à la salle multifonction de Bienville, **tous les mercredis de 18 h 30 à 20 h 30, hors vacances scolaires** (âge minimum 16 ans).

L'adhésion est de 150 €/an, assurance et licence comprises (possibilité de règlement en trois fois).

A prévoir : une dépense d'environ 30 € pour l'acquisition de protections individuelles.

Les personnes intéressées peuvent déposer ce coupon en mairie <u>avant le 15 septembre 2015</u>.

NOM/PRENOM :
ADRESSE :
TEL :

☐ Souhaite s'inscrire au cours de self-defense Krav-Maga

☐ Avoir des informations sur les cours de self-defense Krav-Maga

Adresse postale – 13 Rue de l'Ormeau – Tél. : 03.44.83.21.50 – Fax. : 03.44.83.20.65
E.mail : MAIRIE.BIENVILLE@wanadoo.fr

Gym et Loisirs Clairoix

Attention, le numéro a changé :

Les personnes intéressées par la gymnastique douce mixte qui débutera en septembre à la salle polyvalente de Bienville **le mercredi de 10h30 à 11h30** peuvent contacter

Mary-Lise au 03 44 30 00 58 pour plus de renseignements,

ou **Pascale au 06 77 61 24 03** à Bienville.

Vous pouvez déposer le coupon réponse ci-dessous **rapidement en mairie**.

Nous espérons que vous serez nombreux.

Nombre de personnes intéressées :

Nom : **Prénom :** **Téléphone :**

Comment trier et où déposer vos déchets ?

Les emballages en plastique, carton et métal, les journaux, magazines et papiers

Les sacs et les bacs jaunes sont destinés à tous les emballages (plastique, carton, métal) et aux journaux, magazines et papiers.

4-5

6-7

Les emballages en verre

Des conteneurs sont mis à votre disposition dans votre commune.

8-9

Les textiles

Des conteneurs sont mis à votre disposition dans votre commune.

Les végétaux

Les grands volumes de déchets verts sont à apporter dans les déchetteries du réseau VERDI.

10-11

Les ordures ménagères

Les ordures ménagères doivent être jetées dans votre poubelle ordinaire.

16-17

Les déchets polluants et les déchets spéciaux

Vous devez apporter les déchets polluants à la déchetterie du réseau VERDI et les déchets spécifiques dans les filières dédiées.

Les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE)

3 possibilités : la Recyclerie (RAC), le magasin ou les déchetteries du réseau VERDI.

14-15

12-13

Les encombrants

3 possibilités : la Recyclerie (RAC), les déchetteries du réseau VERDI ou les services spécifiques.

Nous rappelons aux habitants de la commune qu'une carte d'accès à la déchetterie est obligatoire. (renseignements à l'accueil de la déchetterie).

Nous avons tous les moyens pour trier et collecter correctement les différents déchets et pourtant de plus en plus de déchets sont retrouvés dans le village. Que chacune et chacun fasse un effort pour maintenir le village le plus propre possible.

La collecte des déchets à Bienville

Collecte le matin à partir de 5h, sortie des sacs la veille à partir de 20h

Bienville	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Plastiques, cartonnettes, boites de conserve, Journaux, magazines, prospectus						
Végétaux (du 23 mars au 7 décembre)						
Ordures ménagères						

TARIFS COMMUNE BIENVILLE	TARIFS 2015 VOTÉS
TARIFS DE L'EAU	
Prix du m3	1,02 €
abonnement compteur (pour 6 mois)	14,36 €
Nouveau branchement sans traversée de voierie	2 000,00 €
nouveau branchement avec traversée de voierie	2 250,00 €
Rénovation, pose de borne	
TARFS CIMETIERE ET COLOMBARIUM	
concession 30 ans (3 M²)	84 € /M²
concession 50 ans (3 M²)	129 € /M²
colombarium: case 4 urnes 30 ans	810,00 €
colombarium: case 4 urnes 50 ans	1 275,00 €
colombarium: case 5 urnes 30 ans	858,00 €
colombarium: case 5 urnes 50 ans	1 362,00 €
Dépôt 1ère urne	gratuit
dépôt urnes suivantes	93,00 €
vacation funéraire	
TARIFS SALLE MULTIFONCTIONS	
caution	1 500,00 €
tarif intervention service communaux (pour 3h)	80,00 €
tarif intervention service communaux (heure supplémentaire)	30,00 €
tarifs location Habitant Bienvillois	
1 jour	215,00 €
2 jours	335,00 €
vin d'honneur (11h - 18h)	140,00 €
tarifs location Habitant autre commune (extérieur)	
1 jour	380,00 €
2 jours	585,00 €
vin d'honneur (11h - 18h)	230,00 €
tarif location associations bienvilloises	
1ère location	gratuit
2nde location	110,00 €
locations suivantes	selon tarif Bienvillois
tarifs locations associations extérieures (ayant leur siège dans une des communes de l'ARC)	
1 jour	230,00 €
2 jours	350,00 €
jour supplémentaire:	selon tarif extérieur

La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1er janvier 2014

L'État simplifie vos démarches

A compter du 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne:

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

http://www.interieur.gouv.fr/ **http://www.diplomatie.gouv.fr/**

EXTRAIT DE L'ARRETE PREFECTORAL DU 15 NOVEMBRE 1999

Portant réglementation des bruits de voisinage dans le département de l'Oise

Propriétés privées

Article 7 - Les occupants et les utilisateurs de locaux privé, d'immeubles d'habitation, De leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent. A cet effet les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteurs thermique ou électrique, ne son autorisés qu'aux horaires suivant :

- du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 19 heures 30

- les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.

- les samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures.

EXTRAIT DE L'ARTICLE R 632-1 du Nouveau code Pénal (Modifié par Décret n°2007-1388 du 26 septembre 2007 - art. 4 JORF 28 septembre 2007)

Hors le cas prévu par l'article R. 635-8, est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation.

Par cet article, il est notamment rappelé aux propriétaires de nos amis les bêtes que les déjections canines doivent être ramassées afin de laisser les trottoirs propres.

LES ASSOCIATIONS ET LES ENTREPRISES DU VILLAGE

Cette page est réservée aux associations et aux entreprises.

Si vous souhaitez paraître dans notre prochain bulletin, merci de faire parvenir vos documents à Monsieur Philippe QUILLET : quilletp@wanadoo.fr

Les associations du village :

- **L'Harmonie de Bienville**
- **Les Petits Ecoliers de Bienville**
- **Les Cheveux Blancs de Bienvile**
- **Les Pêcheurs de Bienville**
- **Les Chasseurs de Bienville**

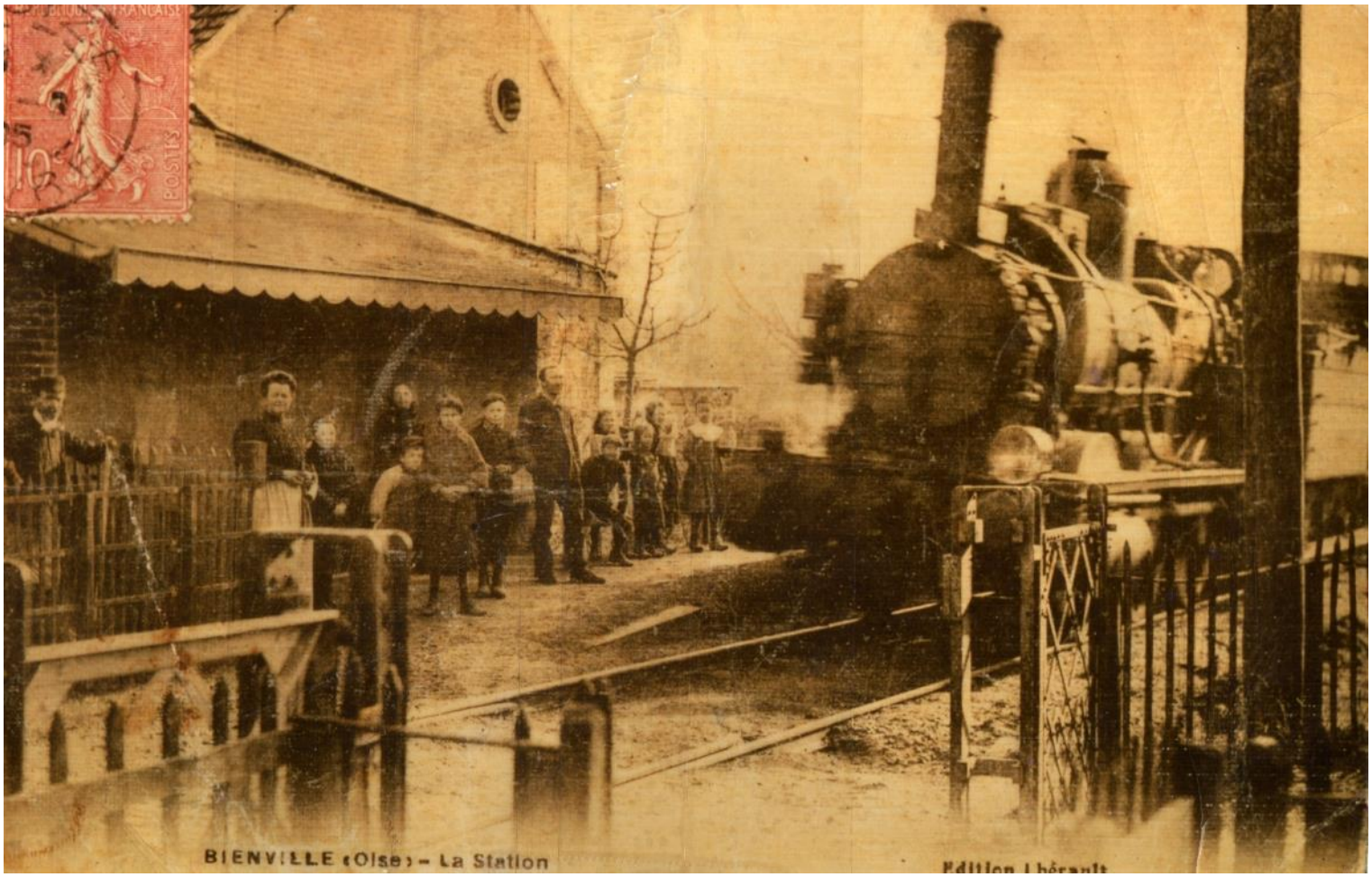
BIENVILLE (Oise) – La Station
Edition Lhérault